

## AIDE A LA GESTION COMPTABLE

<p><b>Assistance comptable</b></p>	<p>Solution alternative ponctuelle, l'assistance comptable permet au syndic de se diriger sereinement vers une complète autonomie.</p> <p>Le syndic bénévole relate dans un <b>cahier d'assistance comptable</b> (version papier ou informatique) toute la vie comptable de la copropriété (appels de fonds, règlements fournisseurs, factures, etc.).</p> <p>A partir de ces éléments, <b>Copropriété-Services fournis les différents documents comptables</b> : grand livre, balance générale, sans oublier annexes comptables imposées par le décret du 14 mars 2015 et devant être jointes <b>OBLIGATOIREMENT</b> aux convocations d'assemblées générales ordinaires pour pouvoir approuver les comptes.</p>	<p style="text-align: center;"><a href="https://arc-copro.fr/outils-services/assistance-comptable.html">https://arc-copro.fr/outils-services/assistance-comptable.html</a></p>	<p>Tarification sur devis en fonction du nombre de lots</p>
<p><b>Logiciel comptable Simply Syndic</b></p> 	<p>Simple, efficace, élaboré et mis à jour régulièrement suite aux retours d'utilisation des adhérents, il permet de générer les appels de fonds, le grand livre comptable, les annexes comptables réglementaires et OBLIGATOIRES, etc.</p> <p>La tâche du syndic est essentiellement la saisie des opérations (factures, règlements, etc.).</p> <p>Une maintenance/assistance est présente en cas de difficultés.</p> <p>Il existe deux versions, la version logicielle et la version en ligne. Cette dernière a l'avantage d'être complétée par un module assemblée générale qui permet de préparer et tenir les assemblées générales en toute sécurité juridique.</p>	<p style="text-align: center;"><b>Simply syndic en ligne</b>  <a href="https://arc-copro.fr/documentation/vous-attendiez-nous-lavons-fait-simply-syndic-version-ful-web">https://arc-copro.fr/documentation/vous-attendiez-nous-lavons-fait-simply-syndic-version-ful-web</a></p> <p style="text-align: center;"><b>Mise à jour 2020</b>  <a href="https://arc-copro.fr/documentation/evolution-du-logiciel-simply-syndic-full-web-laccent-sur-les-contrôles-pour-une">https://arc-copro.fr/documentation/evolution-du-logiciel-simply-syndic-full-web-laccent-sur-les-contrôles-pour-une</a></p>	<p>Abonnement annuel en fonction du nombre de lots</p> <p>A partir de 336 €/an</p> <p style="text-align: center;"><a href="https://arc-copro.fr/sites/default/files/pièces-jointes/2019/04/bon_de_commande_simply_syndic_version_full_web_2019.pdf">https://arc-copro.fr/sites/default/files/pièces-jointes/2019/04/bon_de_commande_simply_syndic_version_full_web_2019.pdf</a></p>
	<p><b>Simply syndic logiciel à l'achat</b></p> <p><b>Maintenance technique et comptable optionnelle et mise à jour</b></p> <p><b>Version de démonstration « logiciel » disponible pendant 30 jours :</b>  <a href="http://WWW.LOGIA.FR/LOGIA2_WEB/fr/SIMPLYSYNDIC.EXE">WWW.LOGIA.FR/LOGIA2 WEB/fr/SIMPLYSYNDIC.EXE</a></p>	<p>A partir de 190 €/logiciel + maintenance et mise à jour optionnelles dès 215€/an</p> <p style="text-align: center;"><a href="https://arc-copro.fr/sites/default/files/pièces-jointes/2019/04/bon_de_commande_simply_syndic_version_classique_2019.pdf">https://arc-copro.fr/sites/default/files/pièces-jointes/2019/04/bon_de_commande_simply_syndic_version_classique_2019.pdf</a></p>	
	<p><b>Coaching simply syndic (en séance de demi-journée)</b></p> <p style="text-align: center;"><a href="https://arc-copro.fr/documentation/syndics-benevoles-utilisateurs-de-simply-syndic-ou-en-devenir-la-prestation-de">https://arc-copro.fr/documentation/syndics-benevoles-utilisateurs-de-simply-syndic-ou-en-devenir-la-prestation-de</a></p>	<p>250 € les 4 demi-journées de formation (350 €, les 6)</p>	
<p><b>Assistance à la reprise de comptabilité syndic sortant</b></p>	<p>Dans le cas d'un changement de syndic, le syndic entrant est tenu de commencer sa comptabilité avec les données comptables remises par le syndic cédant. Parfois, des syndics</p>	<p style="text-align: center;"><a href="https://arc-copro.fr/documentation/syndic-benevole-comment-effectuer-la-reprise-comptable-de-votre-immeuble">https://arc-copro.fr/documentation/syndic-benevole-comment-effectuer-la-reprise-comptable-de-votre-immeuble</a></p>	<p>Tarification sur devis en fonction du nombre de lots et des problématiques</p>

	<p>indélicats (professionnels ou non) remettent des documents d'arrêté de comptes illisibles ou incohérents. Le nouveau syndic doit donc être vigilant vis-à-vis des documents d'arrêté de comptes remis par le précédent syndic, afin de pouvoir effectuer la reprise des comptes.</p>		
<p><b>Analyse comptabilité : Simple consultation ou contrôle</b></p>	<p>L'analyse souhaitée peut porter sur tous sujets comptables :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- * Analyse d'un grand livre et/ou des annexes comptables ;</li> <li>- * Recherche des anomalies existant dans les documents comptables fournis par un ancien syndic ;</li> <li>- * Aide à la reprise comptable des éléments d'un ancien syndic pour un syndic non professionnel ;</li> <li>- * Validation des documents comptables émis par un syndic non professionnel</li> <li>- Sur demande, une note de synthèse peut être rédigée par le contrôleur : il s'agit d'un simple récapitulatif des points traités lors du rendez-vous.</li> </ul>	<p><b>Consultation comptable</b></p> <p><a href="https://arc-copro.fr/sites/default/files/pièces-jointes/2019/07/SIMPLES_CONSULTATIONS_COMPTABLES_SUR%20RDV_26juil2019.pdf">https://arc-copro.fr/sites/default/files/pièces-jointes/2019/07/SIMPLES_CONSULTATIONS_COMPTABLES_SUR%20RDV_26juil2019.pdf</a></p>	<p>3 fois par mois sur rendez-vous 102 €/heure, durée selon le nombre de lots principaux</p>
	<p>Pour un exercice donné, il s'agit du <b>contrôle</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>des annexes comptables ;</b></li> <li>- <b>de la balance des comptes.</b></li> </ul> <p>Ce contrôle ne comporte <b>pas de vérification de la gestion.</b></p> <p>Il ne porte que sur les éléments comptables (y compris le respect de la réglementation applicable).</p> <p>En résumé, il s'agit typiquement du contrôle des documents comptables de l'ensemble d'un exercice afin de déterminer leur exactitude.</p> <p>Il est tout particulièrement adapté aux syndics non professionnels adhérents à l'ARC et qui souhaitent faire valider leurs comptes pour un coût raisonnable.</p> <p>Ce contrôle doit se situer normalement entre l'arrêté de l'exercice par le syndic et l'envoi des convocations de l'assemblée générale.</p>	<p><b>DIAGNOSTICS COMPTABLES AVEC COMPTE-RENDU</b></p> <p><a href="https://arc-copro.fr/outils-services/diagnostics-comptables-avec-compte-rendu.html">https://arc-copro.fr/outils-services/diagnostics-comptables-avec-compte-rendu.html</a></p>	<p>Sur rendez-vous</p> <p><a href="https://arc-copro.fr/sites/default/files/pièces-jointes/2020/01/Fiche_demande_prestations.pdf">https://arc-copro.fr/sites/default/files/pièces-jointes/2020/01/Fiche_demande_prestations.pdf</a></p>

	<p><i>Pour un exercice donné, il s'agit du <b>contrôle</b> :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><i>- de l'ensemble des postes de charges courantes ;</i></li> <li><i>- des bilans des travaux et opérations exceptionnelles ;</i></li> <li><i>- de l'état financier.</i></li> </ul> <p><i>Ce contrôle porte sur les éléments comptables (y compris le respect de la réglementation applicable) mais aussi sur les éléments de gestion. Ces deux aspects sont indissociables : ainsi, le contrôleur analyse les pièces administratives, juridiques, comptables et techniques de la copropriété.</i></p> <p><i>En résumé, il s'agit typiquement du contrôle de l'ensemble d'un exercice afin de déterminer très précisément ce que l'assemblée générale appelée à examiner les comptes va pouvoir (ou non) approuver, de manière motivée, tout en préconisant des améliorations ou des changements nécessaires dans la gestion et la comptabilité de la copropriété. Ce contrôle doit se situer normalement entre l'arrêté de l'exercice par le syndic et l'envoi des convocations de l'assemblée générale.</i></p>	<p><b>Contrôle des comptes annuels avec contrôle adapté à la gestion bénévole</b></p> <p><a href="https://arc-copro.fr/sites/default/files/wysiwyg/documents/2019/2019-05/contrôles_de_comptes_et_de_gestion_complets_avec_rapport.pdf">https://arc-copro.fr/sites/default/files/wysiwyg/documents/2019/2019-05/contrôles_de_comptes_et_de_gestion_complets_avec_rapport.pdf</a></p>	<p>Sur rendez-vous  <a href="https://arc-copro.fr/sites/default/files/pièces-jointes/2020/01/Fiche_demande_prestations.pdf">https://arc-copro.fr/sites/default/files/pièces-jointes/2020/01/Fiche_demande_prestations.pdf</a></p>
--	---	--	---